



CULTURES LÉGUMIÈRES

*Herbicide de contact de postlevée
à action rapide,
contre les adventices dicotylédones*

 Herbicide



Homologué sur :

Mais doux



poireau



Artichaut



Oignon



Chou*

* Non autorisé sur choux pommés

 **BELCHIM**
—Crop Protection—

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



CULTURES LÉGUMIÈRES



Chénopode

Conditions d'emploi

Culture	Recommandations d'emploi	Dose autorisée	Délai avant récolte (DAR en jours)
Choux	Sur choux à inflorescence, choux de Bruxelles, choux feuillus et choux rave. Appliquer en post-plantation sur feuillage sec	2 kg/ha*	Choux feuillus : 28 jours Choux de Bruxelles et choux rave : 42 jours Choux à inflorescence : 49 jours
Maïs doux	Postlevée, indépendamment du stade de la culture	2 kg/ha*	-
Poireau	Postlevée ou postplantation sur feuillage sec	2 kg/ha*	28 jours
Oignon	Postlevée à partir du stade 1 – 2 feuilles vraies. Sur feuillage sec et sur une plante en conditions poussantes. Après une pluie : attendre 48 heures minimum avant d'intervenir (présence indispensable de la cuticule cireuse de l'oignon).	2 kg/ha*	Application avant le stade BBCH 14
Artichaut	Sur adventices jeunes après la reprise des plants d'artichauts	1 kg/ha (2 applications max/an)	90 jours

*1 application max/an à dose pleine.

Raisonnez la dose de Lentagran en fonction du stade de la culture et des adventices.

Modulation de la dose en fonction du stade des adventices

Appliquer en postlevée des adventices, de préférence sur plantes jeunes entre les stades cotylédons et 2 feuilles vraies



Mercuriale

Stades des adventices	Cotylédons / 1 feuille	1 à 2 feuilles	3 à 4 feuilles
Dose (kg/ha)	0,5	1	1,5**
Nombre d'applications (*)	1 à 3	1 à 2	1

* À raisonner en fonction des levées successives des adventices.

** Sauf pour l'artichaut : la dose maxi à chaque application est de 1 kg/ha

Champ d'activité

	1 kg/ha	2 kg/ha		1 kg/ha	2 kg/ha		1 kg/ha	2 kg/ha	
Alchémille	■	■	Fumeterre officinale	■	■	Renouée feuille de patience	■	■	■ : Très Sensible ■ : Sensible ■ : Moyennement Sensible ■ : Non Sensible
Amarante réfléchie	■	■	Gaillet gratteron	■	■	Renouée persicaire	■	■	
Arabette de Thalus	■	■	Gallinsoga à petites fleurs	■	■	Séneçon vulgaire	■	■	
Arroche	■	■	Lamier pourpre	■	■	Morelle noire	■	■	
Capselle bourse Pasteur	■	■	Matricaire camomille	■	■	Mouron des oiseaux	■	■	
Chénopode blanc	■	■	Mercuriale annuelle	■	■	Laiterons	■	■	
Datura Stramoine	■	■	Renouée des oiseaux	■	■	Véronique de Perse	■	■	
Liseron des champs	■	■	Renouée liseron	■	■	Pensée des champs	■	■	

Préparation de la bouillie et recommandations

- Remplir le réservoir d'eau à moitié, mettre l'agitateur en marche et maintenir l'agitation du remplissage jusqu'à la fin de l'application.
- Ouvrir l'emballage extérieur et mettre le sachet hydrosoluble et son contenu dans le réservoir (dissolution en 15 minutes environ).
- Ne pas manipuler le sachet avec les gants humides, ne pas mélanger avec un bâton ou autre ustensile, sous risque de former des grumeaux.
- Ne pas laisser reposer la bouillie, l'appliquer le jour même de sa préparation et traiter par des températures comprises entre 10 et 25°C.
- **Volume d'application : 200-600 l/ha.**
- Ne pas stocker à une température supérieure à 25°C.
- Ne pas mélanger avec des éléments fertilisants contenant des oligo-éléments, avec des adjuvants à base d'huile et des herbicides antigraminées.

Caractéristiques

- **IZNT** : 5 mètres
- **Délai de rentrée** : 48 heures
- Famille des phenylpyridazines
- Poudre mouillable (WP) contenant 45% de pyridate
- Classement toxicologique : Xi – N